

# Mondialisation et pandémie : la CIA l'avait prédit

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

3 avril 2020

*Effet néfaste de la mondialisation. La CIA avait décrit dès 2005 le coronavirus et ses conséquences, appelée déjà la pandémie ultime.*

La crise du Covid-19 avait été prédite avec une précision saisissante par la CIA en 2005. À l'époque, Alexandre Adler, historien, écrit la préface d'un ouvrage publié par les éditions Robert Laffont, intitulé le nouveau rapport de la CIA " Comment sera fait le monde sur les quinze années à venir ". Selon l'historien, le terme " corona " apparaît déjà dans ce texte daté de 2005. " Il est utilisé par les épidémiologistes aux USA afin de nommer ce qu'ils appellent la pandémie ultime " explique Alexandre Adler. Une pandémie qui s'étendrait à la Terre entière. Pourquoi ce scénario ? Parce que la mondialisation aurait atteint un stade très avancé. Alexandre Adler explique que dans ce rapport, la CIA mettait en garde sur le fait que les États-Unis, pour des raisons de coûts à court terme, s'étaient mis sous la dépendance de la Chine. Laquelle fabriquait tous les produits pharmaceutiques dont l'Amérique avait besoin. La France a suivi le même chemin.

## **Des millions de morts**

Selon Alexandre Adler, la CIA estimait dans son rapport que ce n'était pas sage. Il précise qu'il n'y a eu aucune réaction aux mises en garde de la CIA. Et surtout pas en France. La suite décrite par l'agence américaine fait froid dans le dos. Elle évoque de nouveaux cas de coronavirus qui apparaîtraient par vagues, très régulièrement et qui finiraient par tuer des millions de personnes. Glaçant !

# Le transport à l'arrêt

*Autobus qui tournent à vide, puis rentrés au garage. En cause le manque de masques et de gels hydroalcooliques.*

Les transports publics terrestres (trains, autobus, métro) ont été soumis à une activité restreinte à cause du Covid-19 dans l'Hexagone. Les mesures sont devenues plus drastiques à partir de jeudi 26 mars. La continuité de ce service public vital est toutefois maintenue, comme l'exige la réglementation. En Guadeloupe, lundi 23 mars, la direction de l'environnement et de l'aménagement (Deal) service de l'Etat est intervenue auprès de la direction de Karulis afin que soit organisé un service minimum de transport public. « *Les autobus ont tourné pendant deux jours. À vide* », nous a confié Elisabeth Thibault, directrice générale des services de Karulis. Ils sont à l'arrêt depuis mercredi 25 mars. A la suite des directives de la DEAL, dès le lundi 23 mars, Elisabeth Thibault informait la préfecture de la difficulté à mettre en place ce service minimum. Selon la directrice, les conducteurs ne veulent pas prendre de risque. Ils réclament des masques, du gel hydroalcoolique. Toutes choses dont ne dispose pas Karulis. Une séance de travail était prévue jeudi 26 mars avec les services de la préfecture. Celle-ci a été reportée. Le maintien d'un service public de transport s'avère nécessaire, surtout dans l'agglomération la plus importante du territoire estime Elisabeth Thibault. « *Il y a des gens qui continuent à travailler dans les commerces d'alimentation ou à l'hôpital et qui n'ont pas de voiture* », insiste-t-elle.

# Marie-Galante veut se protéger

*Pas d'arrivée de passagers. Seule une barge de marchandises par semaine. Les urgences sanitaires par avion. Les maires de Marie-Galante veulent préserver leur île du Covid-19.*

Depuis lundi 23 mars minuit, les vols au départ de l'Hexagone vers les territoires d'Outre-mer sont interdits. Les déplacements entre ces territoires également. Des exceptions pour motifs impérieux d'ordre

personnel ou familial, ou pour des urgences absolues sont prévues. Dans le même temps, selon l'AFP, Annick Girardin ministre des Outre-mer a expliqué que cette mesure « *ne fait pas obstacle au retour dans l'Hexagone des touristes partis en Outre-mer, ni de résidents ultramarins qui étaient partis pour un court séjour dans l'Hexagone et n'auraient pas de solution pour y rester* ». Mercredi 25 mars à l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe plusieurs personnes attendaient de pouvoir partir. Le gouvernement a demandé aux compagnies aériennes de rester mobilisées pour assurer une continuité minimale des liaisons aériennes. La contradiction entre les deux consignes n'est qu'apparente. Il faut protéger les populations d'Outre-mer. Il faut assurer une continuité de service du transport. Ce secteur figure au nombre des activités vitales à maintenir en cas de crise. Maryse Etzol présidente de la communauté des communes de Marie-Galante a d'abord privilégié la protection de la population de l'île. Sous son impulsion, les maires des trois communes ont pris un arrêté qui interdit la liaison maritime de l'île avec la Guadeloupe. « *Dans chaque bateau, il y a 1 500 personnes, aucune distance de sécurité ne peut être respectée, Marie-Galante ne dispose pas des infrastructures de santé nécessaires à la prise en charge de malades atteints du coronavirus* », a justifié Maryse Etzol jointe au téléphone mardi 24 mars. Cette interdiction a été précisée. Aucun bateau dédié aux passagers. En revanche, une barge chargée de marchandises de première nécessité effectue une rotation par semaine. Maryse Etzol a corsé la procédure. Les marchandises doivent être laissées 24 heures dans un entrepôt en Guadeloupe avant d'être embarquées. Elles devront observer encore un délai de 48 heures une fois à quai à Marie-Galante. « *Le virus peut vivre jusqu'à 72 heures selon les supports* » soutient Maryse Etzol. « *Et pas la peine de transporter de l'eau. Elle est potable et abondante à Marie-Galante* », ajoute-t-elle. Selon le maire de Grand-Bourg, les Marie-Galantais ont apprécié la suppression des bateaux de passagers. Il restait à assurer la continuité territoriale au niveau sanitaire. Maryse Etzol explique qu'elle a contacté le sous-préfet de Pointe-à-Pitre à ce sujet. Le jour même mardi 24 mars, le préfet a réquisitionné la compagnie Air Antilles pour des vols entre Pointe-à-Pitre, Saint-Martin Grand-Case, Saint-Barthélemy et Marie-Galante. Avec priorité aux rapatriements sanitaires. Selon le communiqué de la préfecture, les passagers peuvent toutefois invoquer, sur justificatif, « *un motif impérieux d'ordre personnel et familial, soit un motif de santé*

*relevant de l'urgence, soit un motif professionnel ne pouvant être différé ».* Mardi 24 mars, 17 passagers dont huit malades ont été transportés de Grand-Bourg Marie-Galante à Pointe-à-Pitre.

## **« Les aliments ne manquent pas »**

*Les productions locales sont laissées pour compte. La grande distribution est prise d'assaut.*

*« Les supermarchés, les épiceries, les petits logos ou autre sont bien ravitaillés, on trouve ce dont on a besoin ».* Kévin Lubin est un jeune abymien de 30 ans. Pour son emploi de technicien frigoriste, il bouge beaucoup sur l'ensemble de la Guadeloupe et doit souvent faire le tour d'entreprises diverses, dont celles du secteur alimentaire. En termes d'approvisionnement il donnerait *« un bon 6 sur 10, on aurait pu s'attendre à pire quand on voit comment les magasins ont été pris d'assaut au début du confinement ».*

### **LES GAGNANTS: LA GRANDE DISTRIBUTION**

*« Il n'y aura pas de problème d'approvisionnement de l'alimentation »* en France, a assuré le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, ce lundi 16 mars. En Guadeloupe les principaux acteurs, les hypermarchés, supermarchés, les moyennes surfaces ou encore les magasins de proximité, ne devraient pas souffrir de pénurie. *« Nous avons pris des mesures fortes pour sécuriser notre chaîne logistique sur le terminal de Jarry afin de garantir aux Guadeloupéens la continuité de l'approvisionnement sur notre archipel »*, a expliqué Thierry Souladie, directeur de la Compagnie maritime d'affrètement - Compagnie générale maritime (CMA-CGM). *« Je peux vous assurer que le fret maritime pour les semaines à venir n'est pas impacté, et nous mettons tout en oeuvre pour assurer et sécuriser le flux logistique ».* Les conteneurs sont livrés dès le déchargement des bateaux, en priorisant le médical et l'alimentaire.

En pleine crise sanitaire, le secteur alimentaire est, avec la santé, *« le secteur prioritaire absolu en France »*, selon Jacques Creyssel, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). À l'annonce des

mesures contre le coronavirus, dès le 12 mars dernier, les Guadeloupéens se sont rués dans les grandes enseignes. « *Bien sûr qu'il y a plus de monde que d'habitude !* » s'exclame Isabelle, caissière dans une grande surface à Baie-Mahault. « *Vous ne voyez pas la queue à l'extérieur ? Et ça ne date pas d'hier. Dès que le président a décidé de fermer les écoles les gens ont commencé à faire des stocks. J'ai même vu une dame repartir avec deux cadis !* » Cette caissière a sa théorie. Ce ne sont pas de nouveaux consommateurs qui se précipitent dans les grandes surfaces. Ce sont les « *habitués qui y vont tous en même temps* ». Au final dans les rayons les étagères se vident rapidement, mais sont réapprovisionnées aussitôt. « *Oui il y a forcément certaines choses que je ne trouve plus, comme les légumes surgelés* », déplore Eddy Salondy, un Sainte-Rosien de 56 ans. « *Mais je donnerai facilement un 4 sur 5 au secteur alimentaire depuis le début de la crise parce que globalement les aliments ne manquent pas* ». Au bout d'une semaine de confinement, Claire Jacqueline, 64 ans, est allée faire ses courses dans une grande surface, avec quelques appréhensions. « *Au début j'étais étonnée de voir une queue de presque un kilomètre pour rentrer dans l'hypermarché, je n'avais jamais vu autant de monde et pourtant je fais toujours mes courses là-bas* », raconte-t-elle. « *Pourtant je n'ai pas eu de mal à trouver mes produits, les rayons sont bien achalandés, j'ai pu faire toutes mes courses sans problème* ». D'autres ont carrément changé leur mode de consommation. Katia Jean, 50 ans, Lamentinoise, ne se rend plus dans les centres commerciaux. « *J'ai fréquenté essentiellement les supérettes de proximité et même là j'ai trouvé presque tous les produits que je recherche*. » Il s'agit principalement de produits de première nécessité. « *Papier toilettes, les produits pour la lessive, le ménage, etc. Et pour la viande je vais dans un magasin de vente en gros à Jarry, et juste en face il y a le poissonnier* ». Et il y a ceux qui alternent entre les grandes surfaces et les commerces de proximité. « *J'ai eu l'occasion d'aller aussi bien dans un supermarché que chez le primeur en bas de chez moi et je n'ai pas eu de problème pour me réapprovisionner que ce soit en fruits et légumes, surgelés* », explique Jélyssa Mayénaquiby, habitante de Basse-Terre de 30 ans. « *J'ai même trouvé que certains magasins avaient pris les devants. Par exemple il y avait des packs d'eau en grande quantité, du riz, des pâtes, vraiment rien ne manque pour le moment, au contraire* ». Une étude du cabinet Nielsen, paru le 29 février dernier, confirme un comportement de stockage dans l'Hexagone

en forte hausse par rapport à l'année dernière. Les principaux aliments concernés sont les pâtes, les conserves de poisson, les céréales, le riz, la purée, les conserves de légumes, l'huile et l'eau. Du 24 février au 1er mars, les ventes du secteur de la distribution alimentaire ont augmenté de 5 % en volume, a précisé le cabinet. Si certains voient leur chiffre d'affaires augmenter, pour d'autres, tels que les agriculteurs, c'est un manque à gagner important.

## **LES PERDANTS: LES AGRICULTEURS**

L'insularité devrait pousser les Guadeloupéens à assurer leurs arrières en privilégiant leurs propres ressources. Las, un arrêté publié le 18 mars par la préfecture a restreint à 20 le nombre de points de vente directe de produits de la mer autorisés sur l'archipel. De 6 heures à 12 heures les mardi, mercredi, vendredi et samedi. Au marché de Lauricisque, les clients se font rares. Les mareyeurs continuent de vendre leur poisson au même prix, entre 10 et 12 euros.

Les agriculteurs, de leur côté, ont du mal à écouler leurs produits. Et se sentent délaissés. Le vendredi 20 mars, le maire de Pointe-à-Pitre, Josiane Galtibelza, a pris un arrêté portant fermeture de tous les marchés communaux. *« Nous n'avons pas la possibilité de dire aux gens de laisser deux mètres entre les stands »*, se défousse la maire. *« Comment je peux décider en une journée de supprimer tel revendeur et je permets à tel autre d'être là »*. Les municipalités ont pris, les unes après les autres, des arrêtés de fermeture des marchés agricoles. Et alors même que le gouvernement affirmait, au début du confinement, que les marchés alimentaires devaient rester ouverts, il est revenu sur sa position le 23 mars à l'annonce des nouvelles mesures de restriction. *« Nous sommes conscients de la situation, nous ne sommes pas fous, nous savons que la situation est très difficile »* précise Patrick Sellin, président de la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe. *« Mais en même temps 80 % de nos producteurs n'ont que les marchés pour l'écoulement de leur production »*. Le problème c'est que ces produits agricoles sont périssables. *« On arrive aujourd'hui quasiment à saturation de notre capacité de stockage »*, a expliqué le président de l'Iguafhor (le groupement des fruits, légumes et fleurs), Bernard Sinitanbirivoutin. Par voie de communiqué, la chambre d'agriculture a interpellé le préfet et les maires de Guadeloupe sur « la

nécessité d'ouverture des marchés de plein vent et des halls afin d'alimenter nos concitoyens en produits frais ». Elle réclame la réouverture de six points de vente (Gourdeliane, Lamentin, Petit-Canal, Le Moule, Basse-Terre, Les Abymes). Ce jeudi 26 mars, Baie-Mahault, Baillif, Gourbeyre et Vieux-Habitants ont saisi la préfecture afin de demander l'autorisation de maintenir certains marchés de plein air. Accordé. Le marché de Gourdeliane est désormais ouvert le mercredi et le samedi de 8h à 12h, et réservé aux professionnels. À Vieux-Habitants, un espace de vente, tenu par une revendeuse de fruits et légumes, est autorisé en centre ville à proximité de l'hôtel de ville. Deux marchés sont ouverts à Gourbeyre. Celui situé dans le bourg, près du Syndicat d'initiative (le mercredi de 14h à 18h) et celui de Rivière-Sens (le samedi de 6h30 à 12h). Enfin, à Baillif, le marché des Mornes est lui aussi autorisé à fonctionner, le vendredi, de 13h à 18h. Les agriculteurs doivent servir eux-mêmes leurs clients sur l'ensemble des marchés cités.

Si la réouverture de ces marchés, et principalement celui de Gourdeliane, a permis aux agriculteurs d'approvisionner à nouveau les grossistes, primeurs et autres revendeurs, la fermeture des autres marchés est déstabilisante. « *Que fais-t-on en Guadeloupe pour les petits agriculteurs ?* » s'insurge Sonia Lami-Etienne, agricultrice. « *Ce sont les grossistes qui vendent pour les primeurs, les revendeurs, moi je suis un petit producteur qui vend pour les particuliers* ».